

Pro Natura Neuchâtel

Procès-verbal de l'Assemblée Générale 2023

Auditoire de Muzoo, La Chaux-de Fonds

25 mai 2023

1. Salutations

L'assemblée générale est présidée par **M. Christian Mermet**. Le président ouvre l'assemblée à 19h10 et souhaite la bienvenue à toutes et tous. Il salue les personnes invitées et les remercie pour leur présence.

L'ordre du jour est accepté et sera suivi au cours de l'assemblée.

2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 13 mai 2022

Le procès-verbal du 13 mai 2022 ne suscitant aucune remarque est considéré comme adopté.

3. Rapports brefs

3.1 Rapport du président (M. Christian Mermet)

M. Christian Mermet rappelle qu'il y a avec nous des représentants publics, parapublics, de l'agriculture et des milieux de la nature. Pro Natura est une très grande association qui a une g longue histoire. Elle avait l'image d'une association très active par ses oppositions mais aujourd'hui la population est plus consciente des dommages de la biodiversité. Aujourd'hui Pro Natura, est reconnue comme une expertise précieuse notamment dans ses collaboration avec les collectivités publiques ainsi qu'avec des partenaires du monde de l'économie. Les réserves sont un autre élément important : Pro Natura Neuchâtel c'est presque 450 hectares de réserve. Aujourd'hui, Pro Natura a un rôle central à jouer parce c'est vital de s'intéresser à la biodiversité et à son déclin. Le président est reconnaissant du soutien des membres, des employés et des bénévoles qui font vivre Pro Natura.

3.2 Rapport de la chargée d'affaire (Gaëlle Vadi)

Mme. Gaëlle Vadi met en avant les collaborations fructueuses. Elle est très reconnaissante d'être intégrée dans des processus en amont, avant que les décisions soient prises pour pouvoir faire entendre la voix de la nature, suggérer des choses et questionner pour aller de l'avant. Elle présente ensuite deux collaborations :

- Collaboration avec la commune de Val-de-Travers, à Môtiers, dans un projet qui allie des intérêts industriels, des intérêts de sécurité, de protection des crues et des intérêts de biodiversité. Il s'agit de la revitalisation du Bied de Môtiers et de l'Areuse. Des partenaires privés, la commune, le canton et les ONG ont participé à ce projet. Grâce à cette revitalisation, des espèces d'oiseaux sont déjà revenues. Suivre l'évolution de cette zone et son développement va être passionnant. La section est très reconnaissante d'aboutir à un tel résultat.
- Elle remercie toutes les communes qui ont reçu la section dans le cadre de l'élaboration du plan d'aménagement local. Elle remercie tout particulièrement les villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds qui ont intégré la section dans le comité de pilotage pour le plan directeur Nature et paysage. Elle espère pouvoir continuer de faire de telles collaborations à l'avenir.

3.3 Rapport du responsable des réserves naturelles (M. Antonin Jaquet)

En 2022, la section a eu l'opportunité d'acheter 18 hectares de forêt au Locle grâce à la campagne financière de l'année dernière. Nous ne savons pas encore la gestion que nous allons y faire mais c'est un projet très intéressant qui a permis d'agrandir les réserves.

La réserve des Goudebas aux Brenets a demandé beaucoup de travail en 2022. Nous avons mené une étude pour comprendre son fonctionnement hydrogéologique et avons réussi par la même occasion à mettre en évidence des dysfonctionnements. La rivière déborde dans le marais depuis 2018, la mauvaise qualité de l'eau apporte beaucoup de changement dans le marais. Nous ne sommes pas encore dans la phase d'intervention, nous étudions encore les retombées. De plus, un groupe de naturalistes et de passionnés de nature a mené des monitorings sur les libellules, les papillons et les amphibiens pour remettre à jour les données. Nous avons d'ailleurs revu le triton lobé, que nous n'avions pas vu depuis 20 ans.

3.4 Rapport sur les combats juridiques (Mme. Gaëlle Vadi)

L'année 2022 a vu se clore la plus ancienne affaire juridique de la section : celle de la tente équestre des Ponts-de-Martel. En effet, 35 ans après la votation sur l'initiative de Rothenturm et la mise sous protection des marais, une tente équestre édifiée illégalement et dénoncée par Pro Natura Neuchâtel avec moult relances, a enfin été démontée ! Le terrain est devenu propriété de l'Etat et des travaux de renaturation y seront prochainement mis en place.

D'autres affaires réclament toujours une attention soutenue, comme le cas de plantation illégale de vignes en 2012 au Landeron. Le tribunal cantonal avait exigé une remise en état en octobre 2022. Hélas, une énième manœuvre du propriétaire a reporté ce délai à janvier 2024 ! Si le terrain est effectivement remis en état à cette date, ce sont plus de 10 ans perdus pour la nature et le réseau écologique du site.

3.5 Rapport du responsable de l'action Lièvres & Cie (M. Quentin Kohler)

M. Quentin Kohler rappelle qu'il s'agit d'une action intercantonale, dans le but de faire des projets de promotion de la biodiversité dans les milieux agricoles. Il présente quelques projets.

Il commence par l'accompagnement personnalisé auprès des agriculteurs pour avoir une analyse des potentiels écologiques des domaines. Par exemple, la mise en place de tas de pierres et des tas de bois, la plantation des fruitiers hautes tiges, la plantation de haies avec des bénévoles ou la réalisation d'étangs.

Il parle ensuite des étangs agroécologiques. Il s'agit d'étangs avec deux composantes : une partie qui récolte l'eau de pluie pour le bétail et une annexe écologique pour la promotion de la biodiversité. Quand l'étang est plein les deux parties sont mélangées et quand l'eau est pompée, les deux bassins sont distincts. En lien avec ces étangs agroécologiques, nous avons un grand projet à la Brévine. L'idée est de revaloriser les marnières, en créant deux étangs agroécologiques, placés stratégiquement pour que le bétail exploite des zones délaissées, et cinq plans d'eau pour la biodiversité. Pour aller encore plus loin, nous pourrions aussi réouvrir les pâturages.

3.6 Rapport sur d'autres projets en cours

M. Antonin Jaquet nous parle du projet « Le Sauvage ». Certains particuliers nous sollicitent sur des questions d'entretien de jardin et de parcelles. Une propriétaire de plusieurs parcelles nous a contactés parce qu'il y avait un étang atterri sur son domaine et elle voulait en faire un projet pour la biodiversité. Nous l'avons aidée pour cette parcelle et avons mené à bien le curage de l'étang. Suite à la réussite de ce projet, nous avons inscrit au registre foncier une servitude en faveur de la section, de façon à pérenniser cet étang et en faire une nouvelle réserve naturelle.

Mme. Gaëlle Vadi nous parle ensuite de la veille active des projets de permis de construire. Le but est de vérifier si les bases légales sont respectées, s'il y a des impacts sur la biodiversité, pour ensuite choisir si nous devons nous opposer ou non aux différents projets. Nous avons dû faire des oppositions dans 8 cas sur 26 dossiers étudiés en 2022.

Par exemple, dans le cas du Palafitte, situé dans une zone à enjeux moyens, nous avons obtenu que des études scientifiques soient menées pour déterminer l'impact des constructions au long de la prochaine période d'exploitation. Cependant, il est clair pour nous que le cadre qui a été défini par le plan spécial ne doit pas être outrepassé ni étendu. A contrario, lorsque des anciens chalets sont situés en zone de protection multiple et que des demandes d'extension d'usage sont soumises ou constatées, nous veillons à ce que les autorités fassent scrupuleusement passer en premier plan la protection de la nature, objet du cadre légal en vigueur.

La pression des manifestations sportives d'envergure ainsi que de la pratique des loisirs individuels en milieu naturel est une problématique qui nous occupe également beaucoup. Là aussi, un cadre est nécessaire pour comprendre les enjeux et l'importance des impacts cumulés. Certaines associations sportives ont accepté de nous rencontrer et nous espérons qu'un modus vivendi pourra être trouvé pour ménager les intérêts de la nature tout en pratiquant ces sports de façon respectueuse.

M. Antonin Jaquet parle des travaux d'entretien réalisés avec nos bénévoles. Parmi les 250 hectares de réserves, une centaine ont besoin d'un entretien annuel. Il y a entre 300 et 400 heures qui sont investies par les bénévoles chaque année. Il remercie les bénévoles, les classes et les professionnels engagés pour certaines tâches. Il rappelle aussi que le canton manque de milieux humides et que quatre nouveaux plans d'eau ont été creusés cette année aux Sagnes de Boudry.

3.7 Rapport de la responsable du groupe J + N (Mme Maiann Suhner)

Mme Maiann Suhner présente le travail avec le groupe des jeunes. Le but est de combiner le ludique, l'éducation et l'utile. Au moins une sortie par mois est organisée et il y a chaque fois entre 10 et 30 enfants. Nous encourageons les enfants qui deviennent trop grands à devenir aide moniteurs à partir de 12/13 ans. Il y a eu un camp pendant le week-end de Pentecôte et deux camps en été grâce à la collaboration entre les sections BEJUNE. L'année passée, le camp de Pentecôte était placé sous le thème des insectes. Nous varions les activités, pas seulement de la biologie scientifique mais aussi du sport, des jeux, de l'art, du sensoriel. Les sorties et les activités aussi adaptées aux enfants en situation de handicaps ou aux enfants qui ne parlent pas le français, issu de la migration.

Elle met aussi en avant le projet Rivjeka. En 2021, un groupe est parti en Bosnie Herzégovine pour étudier la protection des rivières dans les Balkans, où les rivières sont menacées par des barrages et des centrales hydroélectriques. En 2022, c'était le groupe de Bosnie qui est venu en Suisse. Elle est fière que ce projet ait inspiré le groupe de jeunes de Bosnie à créer un groupe nature chez eux qui fonctionne qui rencontre un vif succès.

4. Comptes 2022

4.1 Rapport du caissier (M. Stéphan Roulet)

M. Stéphan Roulet présente les comptes et met en lumière quelques points pour faciliter la lecture du document. Il explique que l'entretien des réserves fluctue d'une année à l'autre. En 2021, nous avons exceptionnellement des honoraires juridiques en négatif, c'est-à-dire des produits. Ce n'est plus le cas en 2022. Au niveau des produits, il y a une augmentation des cotisations des membres et la campagne financière qui a été plus importante. Pour terminer, il revient sur la chute de nos titres et de nos couronnes norvégiennes. Tant que nous n'avons pas besoin de cet argent, nous n'allons pas vendre à perte et regarder comment ça évolue dans le futur.

Au niveau du budget 2023, nous avons la volonté de moderniser et de professionnaliser les charges salariales, qui continuent d'augmenter. Notre budget est prudent : Nous imaginons le pire au niveau des charges et le moins bon au niveau des produits.

Le budget 2022 est à l'équilibre. Nous avons une perte de capital pour équilibrer les pertes.

La présentation de M. Stéphan Roulet ne suscite aucune question de la part de l'assistance.

4.2 Rapport des vérificateurs de compte

M. Stéphan Roulet fait la lecture du rapport des réviseurs de comptes, M. Didier Gobbo et M. Bernard Claude en l'absence de ceux-ci.

Les comptes sont adoptés à l'unanimité par les membres présents.

5. Adoption des rapports et décharge au comité pour sa gestion

Le président, M. Christian Mermet, soumet à vote global l'adoption de tous les rapports ainsi que des comptes et la décharge du comité et constate que l'assemblée est unanime pour accepter ceux-ci.

6. Elections

6.1 Nomination du comité.

Deux membres souhaitent quitter le comité, M. Daniel Ston et M. Nicolas Roeschli et deux candidates se sont proposées pour rejoindre le comité comme membres, Mme. Michèle Ecuyer et Mme. Nadia Pascale.

M. Christian Mermet présente brièvement les arrivantes et remercie les sortants. Mme. Nadia Pascale est dans le domaine juridique et a une expertise dans le domaine du registre foncier, elle a aussi un brevet de cheffe de projets dans le domaine de la nature et de l'environnement. Mme. Michèle Ecuyer a un Bachelor en environnement, un Master en biogéosciences et a une expérience de terrain. Le président est très heureux de les accueillir dans le comité.

6.2 Nomination des vérificateurs de comptes

Les vérificateurs actuels se représentent. Il s'agit de M. Didier Gobbo et M. Bernard Claude.

7. Nos 60 ans

M. Christian Mermet explique que pour cet anniversaire, nous avons décidé de travailler avec la population, les membres et les bénévoles. Cette action va durer 10 ans pour qu'elle puisse se développer pleinement et que les résultats soient visibles. Nous voulons aider la population à réaliser ses envies, nous accompagnerons et guiderons les personnes qui ne savent pas ce qu'elles doivent faire pour réaliser un projet. Si vous avez des idées, de l'argent ou du temps à mettre à disposition, nous allons coordonner tout ça pour que chacun puisse faire quelque chose pour la biodiversité. Pro Natura Neuchâtel lance un grand appel à projet, dont le formulaire de contact est disponible en ligne. Un comité de pilotage a été mis en place pour coordonner les projets. Un fonds nature de 60'000 francs a été créé pour lancer le projet.

8. Vous avez la parole – divers

M. Stéphane Rosselet, président de la CNAV, remercie Pro Natura Neuchâtel pour ses discussions et collaborations avec les agriculteurs. Il remercie également Pro Natura, WWF et BirdLife de s'être abstenus concernant la nouvelle ordonnance sur le loup, ce qui va dans le sens des agriculteurs. Cependant, il souhaite rediscuter de certains points avec Pro Natura Neuchâtel à l'avenir, particulièrement concernant le girobroyage. Il se réjouit des projets dans la vallée de la Brévine. Il espère pouvoir maintenir la discussion.

M. Bastien Amez-Droz, de la division biotopes et espèces de Pro Natura suisse, félicite et remercie le comité et les permanents au nom du Secrétariat général, pour leur engagement, leur travail et leur collaboration.

L'Association neuchâteloise des agriculteurs en production intégrée, ANAPI, remercie par la voix de Mme Florence Matthey, la présence de Pro Natura Neuchâtel aux comités de l'ANAPI pour pouvoir discuter des projets en cours.

L'assemblée générale est close à 20h15 par M. Christian Mermet, qui propose quelques minutes de pause avant la conférence du Dr. Thibault Lachat, professeur à la Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires (HAFL) de Zollikofen, intitulée « les forêts en libre évolution sont-elles des espaces sauvages ? ».

Procès-verbal de l'assemblée générale du 25 mai 2023 de Pro Natura Neuchâtel pour l'année 2022

Neuchâtel, juin 2023 – Jérôme Curty, relectures Gaëlle Vadi, Antonin Jaquet, christian Mermet.

Lu et approuvé le 20 juin 2023



Christian Mermet
Président



Gaëlle Vadi
Chargée d'affaire

Liste des personnes présentes à l'AG :

M. Stéphane Rosselet, président de la Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture
M. Philippe Jacot-Descombes, conservateur de la nature au Service Faune-Forêt-Nature
M. Patrick Jobin, service de l'urbanisme de la Chaux-de-Fonds
Mme Florence Matthey, ANAPI
M. Bastien Amez-Droz, Division biotopes et espèces, Pro Natura Suisse
M. Caryl Fritsché
Mme Valeria Bucher

Pour Pro Natura Neuchâtel

Mme Jennifer Iseli, membre du comité
M. Yvan Matthey, chargé de projets en tourbières
Mme Adrienne Godio, membre du comité et webmaster
M. Christian Mermet, président
M. Stéphane Roulet, caissier
Mme Maiann Suhner, coordinatrice groupe Jeunes + Nature
M. Antonin Jaquet, responsable des réserves
Mme Gaëlle Vadi, collaboratrice administrative
M. Quentin Kohler, membre du comité et coordinateur projet lièvre & Cie
M. Jérôme Curty, chargé de communication

Liste des personnes et institutions excusées :

Conseil d'Etat du canton de Neuchâtel : M. Alain Ribaux, Mme Florence Nater, M. Laurent Favre, M. Laurent Kurth, Mme Chrystel Graf.

Services de l'Etat

SFFN : M. Christophe Noël, M. Pierre Alfter, M. Marc Ballmer, Mme Joëlle Beiner
SAGR : M. Nicolas JeanRichard, M. Patrick Vaudroz
SPCH: M. Nicolas Merlotti, Mme Myriam Robert, M. Adrien Jaquat
SAT: in corpore

Communes

CC Le Landeron
CC Le Locle
CC La Chaux-de-Fonds
CC La Tène
CC Hauterive
CC Val-de-Ruz
MM. Y. Jubin et T. Kaufmann, service de l'urbanisme, Le Locle

Sections de Pro Natura

Pro Natura Jura bernois : Alain Ducommun et Elisabeth Comtesse

Autres institutions

M. Cédric Cerf, Parc Naturel Régional du Doubs.
Mme Sylvie Barbalat, WWF

Membres de Pro Natura Neuchâtel

M. Didier Gobbo

EXERCICE 2022

RAPPORT DES VERIFICATEURS DE COMPTES

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

En vertu du mandat qui nous a été confié, nous avons vérifié par pointage les pièces comptables et passé en revue l'ensemble des extraits de comptes de Pro Natura Neuchâtel pour l'exercice 2022.

Nous avons aussi contrôlé la conformité des soldes des comptes de liquidités et de placement avec les justificatifs bancaires/postfinance.

L'exercice se solde par une perte de Fr. 66'853.54.

Le capital de l'association au 31 décembre 2022 s'élève à Fr. 530'998.26.

Nous confirmons que les comptes sont tenus avec exactitude.

Nous proposons en conséquence à l'Assemblée générale d'approuver formellement les comptes et d'en donner décharge au caissier et de le remercier pour son travail.

Les vérificateurs:

Didier Gobbo
Montmollin



Bernard Claude
Neuchâtel



Neuchâtel, le 09.05.2023